



Lyon, le 22 décembre 2009

DAME HONNEUR/2 Finale de Comité

! TOUT JOUEUR
participant à la compétition
doit IMPERATIVEMENT
avoir réglé **SA LICENCE**
AUPRES DE SON CLUB

Madame,

Votre paire s'est qualifiée pour jouer la Finale de comité du Dame Honneur/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : Samedi 9 janvier 2010 à 12h55

Lieu : B.C. ECULLY - 27 chemin de Villeneuve - 69130 Ecully
-Tél. : 04 78 33 37 12

Attention ! Ne stationnez pas sur le parking du restaurant « La Criée » !

Déroulement : 64 paires.
2 séances de 26 donnes.

Horaires :
1^{ère} séance : 13h00
2^{ème} séance : 17h00 (fin prévue à 20h30)

Arbitre : Éliane STEMPEL - Port. : 06 07 21 17 25

Montant des droits : 36€ par paires payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 16 qualifiés
➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et peut être modifié.*

Finale de Ligue : Samedi 30 janvier 2010 à Valence.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESCURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33

Possibilité de petite restauration sur place, au Club.